



Anita Turberg Schnegg, Les Forges 1A, 2863 Undervelier
Tél. 078/ 864.68.38
Adresse mail : anitaarcenciel@gmail.com
Site : www.lisarcenciel.ch

Forêt Lis'arcenciel
Partages en forêt pour tous les enfants

Ateliers rencontres-partages
Inscription :

Possibilités/disponibilités et préférences pour ateliers et/ou instruction

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	matin	matin	matin	matin
après-midi	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi

*mettre une croix dans la (les) case (s) correspondantes

Les mardis et jeudis prévus pour l'instruction en famille possibilités de 13-30-16.30 ou 10.30-16.30 avec dîner sur place

Les mercredis après-midi sont prévus pour tous les enfants et plus basés sur le jeu et le créatif de 13.30 à 16.30

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom et prénom des ou d'un parent : _____

Adresse : _____

No téléphone : _____ Adresse mail : _____

Date de naissance de l'enfant : _____ Degré scolaire : _____

Alimentation spéciale : _____

Allergies : _____

Acceptez-vous que votre enfant soit en photo sur la page Facebook ? _____ Sur le site ? _____

Inscription : dès le _____

Remarque (s) : _____

Important !

Le prix est de fr.120.—par mois (sauf juillet) c'est une moyenne sur l'année et le nombre d'ateliers (environ 37) ce qui équivaut à peu près à fr.30.—l'après-midi. Le paiement s'effectue chaque début de mois pour le mois qui vient, en espèce. Ce prix est dégressif selon le nombre d'enfants que vous inscrivez. Le goûter ainsi que la boisson sont à prendre avec, sauf parfois nous allons le préparer en forêt ensemble et dans ce cas vous serez averti à l'avance.

Les frais de l'inscription sont de fr. 30.- à payer en août avec la première facture. Ces frais sont seulement pour une nouvelle inscription.

Votre enfant est sous notre responsabilité en forêt mais toutefois s'il devait y avoir un accident c'est votre assurance qui prendra en charge. Les rendez-vous ont lieu par tous les temps, nous sommes à l'abri et avons un local à l'intérieur s'il devait faire vraiment mauvais ! Les congés correspondent aux vacances scolaires, vacances et jours fériés.

L'inscription se fait pour toute l'année en principe sauf si bonnes raisons (déménagement, etc..) et dans ce cas le paiement s'interrompt si l'arrêt n'est pas justifié et validé il vous sera demandé 3 mois supplémentaires facturés.

« chaque enfant est différent, il est primordial qu'il se sente bien, on va s'adapter en fonction de lui afin de l'aider à prendre sa place et à s'intégrer au groupe pour qu'il se sente heureux ici »

Lieux et date

Signature